

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 5 juillet 2023 à 9 h 19 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Valérie Tremblay, greffière.

**CE-20230705-2250**

PROCÉDURES - RECOUVREMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises pour réclamer les dommages subis par la Ville découlant de l'accident de voiture d'Alexandre Durand Artilles survenu le 9 décembre 2021, et ce, jusqu'à l'obtention d'un jugement final, contre toute personne pouvant être tenue responsable des dommages causés par cet accident.

(SD-2023-2528)

**CE-20230705-2251**

RÉVISION SALARIALE - AFFAIRES JURIDIQUES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines dans son sommaire décisionnel numéro SD-2023-1367, soit:

d'autoriser la mise en place d'une nouvelle échelle salariale dans le groupe du personnel cadre, correspondant aux paramètres établis pour les avocats syndiqués (nombre d'échelons et taux);

de modifier la valeur salariale de la fonction procureur SST et relations de travail, classe 9, au salaire annuel de 131 680,79 \$ avec un seuil d'engagement de 105 343,64 \$, pour la classe «avocat» au salaire annuel de 137 498,50 \$ avec un seuil d'engagement de 63 247,63 \$;

code budgétaire: 22804-121600-111120;

la réaffectation des employés de leur poste de procureur SST et relations de travail, classe 9, à un poste de procureur SST et relations de travail classe «avocat», selon le rapport joint au présent sommaire



décisionnel;

code budgétaire: 22804-121600-111120;

d'approuver le paiement aux employés visés d'un montant de rétroactivité salariale pour compenser la différence de salaire entre la classe 9 et la classe salariale «avocat», rétroactivement à l'implantation de la nouvelle structure salariale des avocats, soit le 13 octobre 2021, ainsi qu'une rétroactivité en lien avec l'application de l'article 8 de la Politique de rémunération des cadres, suivant le tableau d'estimation joint au présent sommaire décisionnel;

code budgétaire: 22804-121600-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

d'autoriser toutes les actions administratives qui pourraient découler de la présente recommandation.

(SD-2023-1367)

---

**CE-20230705-2252**

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - POLICE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit:

la création de 2 postes en surplus de structure d'inspecteur au salaire annuel de 148 316,87 \$ avec un seuil d'engagement de 147 589,83 \$;

code budgétaire: 40105-211110-111120;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines, du poste permanent d'inspecteur (0074) au poste en surplus de structure d'inspecteur, au salaire annuel de 147 589, 83 \$, échelon 1. Ce poste sera aboli et converti en un poste permanent lorsque des postes permanents deviendront disponibles au sein de l'état-major;

code budgétaire: 40105-211110-111120;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines, du poste permanent d'inspecteur (0075) au poste en surplus de structure d'inspecteur, au salaire annuel de 148 316, 88 \$, échelon 2. Ce poste sera aboli et converti en un poste permanent lorsque des postes permanents deviendront disponibles au sein de l'état-major;

code budgétaire: 40105-211110-111120;

la nomination de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines du poste



d'enquêteur BIELT (0002), au salaire annuel de 131 680,77 \$, échelon 7, au poste d'inspecteur, au salaire de 147 589,83 \$, échelon 1, et ce, avec une période de probation de 12 mois;

du code budgétaire: 40102-211520-111120

au code budgétaire: 40105-211110-111120;

la nomination de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines, du poste de sergent (0113), au salaire annuel de 107 932,01 \$, échelon 1, au poste d'inspecteur, au salaire de 147 589,83 \$, échelon 1, et ce, avec une période de probation de 12 mois;

du code budgétaire: 40254-211200-111160

au code budgétaire: 40105-211110-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-2938)

---

**CE-20230705-2253**

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - POLICE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit:

la modification d'un poste permanent vacant de policier (1372), au salaire annuel de 97 236 \$, en un poste permanent de sergent-détective, au salaire annuel de 107 932 \$;

code budgétaire: 40304-211330-111160;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-2973)

---

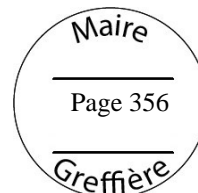
**CE-20230705-2254**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -  
DIRECTRICE ADJOINTE AUX OPÉRATIONS -  
PLANIFICATION ET RÉALISATION DE PROJETS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil de nommer l'employé numéro 52376 au



poste de directrice adjointe aux opérations au Service de la planification et réalisation de projets, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3255)

---

**CE-20230705-2255**

OCTROI - MANDAT - ACADÉMIE SYLBERT INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de retenir les services de l'Académie Sylbert inc. pour offrir la formation Outlook «Contrôlez votre journée de travail avec la méthode M3Z», au montant de 23 684,85 \$.

(CT:1756745)  
(SD-2023-3264)

---

**CE-20230705-2256**

STAGE - POLICE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 54538 à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 33 semaines, au poste de stagiaire au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3294)

---

**CE-20230705-2257**

ENGAGEMENT PERMANENT - CHEF DE DIVISION  
OPÉRATION IMMEUBLES - IMMEUBLES, PARCS ET  
ESPACES PUBLICS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54540, avec une période de probation de 12 mois, au poste de chef de division opération immeubles au Service des immeubles, parcs et espaces publics, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3303)

---

**CE-20230705-2258**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - STRUCTURE  
ORGANISATIONNELLE - GREFFE

---



**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service du greffe, soit:

le repositionnement salarial de l'employé en poste à titre de directrice et greffière au salaire mentionné au rapport joint au sommaire décisionnel, et ce, rétroactivement au 1er janvier 2023;

code budgétaire: 25101-141100-111110;

le repositionnement salarial de l'employé en poste à titre de directrice adjointe et greffière adjointe au salaire mentionné au rapport joint au sommaire décisionnel, et ce, rétroactivement au 1er janvier 2023;

code budgétaire: 25101-141100-111110.

(SD-2023-3307)

---

**CE-20230705-2259**

**VIREMENT DE CRÉDITS - COMMUNICATIONS ET MARKETING**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

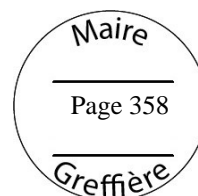
d'autoriser le virement de crédits numéro 68-48778 au montant de 243 153 \$, pour pouvoir prolonger 11 ressources temporaires au Service des communications et du marketing:

du code budgétaire:  
28101-1751-00-119990 = 243 153 \$;

aux codes budgétaires:  
68101-1651-00-111350 = 127 613 \$  
68101-1651-00-112980 = 19 627 \$  
68101-1652-00-111350 = 83 128 \$  
68101-1652-00-112980 = 12 785 \$.

(SD-2023-2740)

---



---

À 11 h 50, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Ray Khalil, conseiller et  
vice-président du comité exécutif

---

Me Valérie Tremblay, greffière